

ANNE EASTWOOD

SA MISSION : LA MÉDIATION

par Martin de Kerimel

Nommée par S.A.S. le Prince Albert II, elle est devenue, le 3 février dernier à Monaco, le premier haut commissaire à la protection des droits, des libertés et à la médiation. Anne Eastwood juge qu'une bonne communication autour de sa mission est le premier gage de son efficacité.

ANNE EASTWOOD est aussitôt entrée dans le vif du sujet. Trois mois après sa prestation de serment, une trentaine de dossiers étaient déjà arrivés sur son bureau. Elle a donc immédiatement pris la mesure de sa fonction : "Entité publique et indépendante, totalement gratuite, le haut commissariat a pour mission d'accompagner les personnes qui s'estiment lésées par une décision ou un fonctionnement de l'administration monégasque vers un règlement consensuel et apaisé du conflit. À l'égard de l'ensemble des services administratifs et des entreprises du secteur privé en Principauté, il est également chargé de traiter les réclamations en matière de discriminations injustifiées, du fait de l'âge, du sexe ou de la couleur de la peau, par exemple."

UNE MÉTHODE PRÉCISE

Anne Eastwood indique que c'est pour l'instant principalement sur le premier volet de sa mission qu'elle a eu à travailler. Au cours de ces premiers mois d'activité, elle est allée à la rencontre des chefs de juridictions monégasques pour définir avec eux une manière de collaborer, son statut de haut commissaire prévoyant qu'elle ne peut intervenir qu'en amont d'une décision des autorités judiciaires. Parce que les procédures contentieuses sont soumises à des délais précis, il lui faut donc avancer rapidement. Concrète-

ment, elle reçoit tout requérant dans les dix jours qui suivent sa réclamation. Elle étudie alors le dossier soumis et, si elle juge la réclamation justifiée, demande des explications à l'administration. Ses interlocuteurs ? Le Ministre d'État, le Maire ou le Directeur des Services Judiciaires, en fonction du service concerné. La saisine écrite du haut commissariat se fait normalement en français, langue officielle de Monaco.

Anne Eastwood considère toutefois devoir faire preuve d'une certaine souplesse pour communiquer avec les requérants dans d'autres langues, si nécessaire. Après le retour de l'autorité administrative mise en cause et l'examen impartial des positions de chaque partie, le haut commissaire peut formuler une recommandation pour régler le problème soulevé. Il la notifie alors aux deux parties. "Il s'agit pour moi d'être l'incarnation d'une institution de proximité, un humanisateur des relations et un facilitateur de solutions, souligne Anne Eastwood. Pour que cela fonctionne bien, il faut évidemment que chacun joue le jeu. Cela suppose réactivité et flexibilité, y compris de la part de l'administration. In fine, c'est bien sur sa rapidité d'intervention et en fonction du suivi de ses recommandations que le haut commissariat assoira sa légitimité et sa crédibilité."

UNE VISIBILITÉ INTERNATIONALE ?

Cette institution n'est pas propre à Monaco : souvent présenté sous le terme nordique "ombudsman", un tel médiateur existe dans 40 des 47 États membres du Conseil de l'Europe. Anne Eastwood estime d'ailleurs que la création du haut commissariat monégasque contribuera à renforcer l'image d'État de droit de la Principauté à l'international. Motivée, elle compte bien développer les relations avec ses homologues. Elle a déjà, dans ce cadre, participé à des réunions à Strasbourg, siège de l'organisation européenne, et escompte asseoir sa présence dans les réseaux internationaux. Née franco-monégasque et partie dès 17 ans pour étudier à Paris où elle a ensuite exercé huit ans comme avocate d'affaires, Anne Eastwood, de retour en Principauté depuis dix ans, dispose d'une très bonne connaissance de "(son) pays natal et de cœur". Elle y a notamment été chef de cabinet de Stéphane Valeri, alors président du Conseil National, puis directeur général du département des Affaires Sociales et de la Santé. Une expérience transversale public / privé qu'elle estime être un atout pour son poste : "Mes nouvelles fonctions font en quelque sorte la synthèse de tout ce à quoi mon parcours antérieur m'avait préparée. Mon passage au Conseil National, notamment, aura été pour moi une véritable école de la médiation, car j'y ai pratiqué au



plus près la recherche permanente du consensus entre les institutions sans lequel rien n'est possible à Monaco. Sur un plan plus personnel, c'est un défi très valorisant que de faire naître une institution qui, créée en octobre 2013, n'existait

il y a encore quelques mois que sur le papier. Ayant fait le choix il y a deux ans de m'arrêter de travailler quelque temps pour m'occuper de ma petite fille, mon retour à la vie professionnelle dans ces nouvelles responsabilités a également

pour moi une portée symbolique. J'y vois un signal fort adressé par le Souverain aux femmes de Monaco, que nous vivons dans un État moderne où famille et carrière peuvent se conjuguer."

ANNE EASTWOOD HER MISSION IS MEDIATION

Appointed by H.S.H. Prince Albert II, Anne Eastwood is the first High Commissioner for the protection of rights, liberty and mediation. She believes that good communication is a sign of efficiency.

Three months after taking oath, Anne Eastwood has already received thirty referrals. She immediately defined her function: "An independent public body providing a free service, the High Commissioner supports people who believe they have been unfairly treated by the Monaco authorities, helping them to a peaceful and consensual solution to the conflict. It also handles claims for unjustified discrimination against age, sex or race from public and private-sector organisms in the Principality."

A PRECISE METHOD

Anne Eastwood says that over the first months, she has mainly been arranging meetings with heads of Monaco authorities to define how they will work together. Her status of High Commissioner stipulates that she can only intervene before legal proceedings begin, so she has to work quickly to fit in with the strict time limits of the courts. In practice, this means that she meets applicants within ten days of receiving their request. She studies their case, and if she believes they are justified, she asks the public authorities for an explanation. Her intermediaries are the Minister of State, the Mayor and legal authorities. The formal request from the High Commissioner is written in French – the Principality's official language – but Anne Eastwood thinks there should be flexibility in communicating in other languages.

When the relevant public authority has replied, the High Commissioner formu-

lates an impartial recommendation to solve the problem, which is notified to both parties. "For me, it's like being a community institution, bringing a human dimension to relations and facilitating solutions. In order for it to work, it's essential that everyone plays the game, which implies reactivity and flexibility, including from the authorities. It's the speed of intervention and sticking to the recommendations of the High Commissioner that consolidates legitimacy and credibility."

INTERNATIONAL VISIBILITY

This kind of institution is not unique to Monaco however: often called 'Ombudsman', 40 of the 47 member states of the Council of Europe have a similar mediator. Anne Eastwood thinks that the creation of a High Commissioner in Monaco will enhance the Principality's image internationally. She plans to develop ties with her counterparts in other countries and has already attended meetings in Strasbourg.

Of Franco-Monegasque origin, Anne Eastwood returned to Monaco ten years ago after working as a commercial lawyer in Paris. With in-depth knowledge of her 'country of birth and heart', notably gained as Head of Cabinet to Stéphane Valeri when he was President of the



National Council, then as Head of the Health and Social Affairs Department, she has far-reaching experience of both public and private sectors. "My new post is a culmination of my previous career. My time at the National Council in particular was like a training school for mediation as I was constantly looking for consensus between various establishments. It's extremely satisfying to launch an institution which only existed on paper a few months ago. After taking two years off to look after my daughter, my return to working life with new responsibilities also has symbolic value for me. I see a strong signal from the Prince to women in Monaco: we live in a modern State where professional and family life co-habit."